

La justice donne raison à la Bressola contre Aliot La mairie avait préempté le monastère de Sainte-Claire à Perpignan



Rédaction

15/12/2021 13:56

Le Tribunal Administratif de Montpellier a décidé, ce mardi 14 décembre, de casser la démarche de préemption de locaux effectuée par la mairie de Perpignan, en concurrence avec le réseau d'écoles La Bressola. Le 28 septembre dernier, l'exécutif municipal d'extrême droite dirigé par Louis Aliot (Rassemblement national, RN) avait abusivement exercé ce droit concernant le Monastère de Sainte-Claire, situé dans le quartier du Vernet. **Les**

autorités administratives font valoir que cette préemption est suspendue, que la mairie doit verser 2000 euros à La Bressola en vertu de l'application de l'article L. 761-1 du code de la justice administrative, et que les conclusions présentées par la Ville de Perpignan, se fondant sur l'article L. 761-1 du même code, sont refusées.

Une solution alternative, en attendant

Dans un communiqué, **la Bressola exprime sa "satisfaction"** et demande à la mairie de la capitale du Roussillon au regard de la résolution de son recours en urgence, d'effectuer un "pas en arrière" et de permettre "*le développement du collège-lycée*" qu'elle entend installer rapidement. Dans l'immédiat, pour la rentrée de septembre 2022, la direction du réseau scolarisant 1050 élèves souhaite identifier rapidement une "*solution provisoire*", dans l'espoir de rejoindre Sainte-Claire au plus tôt.

Lors d'un épisode précédent, le 23 octobre, la Bressola avait mobilisé la rue afin de défendre ce projet d'établissement. Le volume de participants, plus de 1000 personnes, avait constitué un moyen de pression important auprès de l'opinion, de la presse et de la majorité municipale.

Le futur site d'enseignement de la Bressola doit porter le nom de Ana Maria Antigó. Cette nonne de caractère, perpignanaise, est entrée au couvent Ste Claire de la Passion en 1621. Devenue abbesse, elle a été **exilée par le pouvoir français, en vertu de sa catalanité**. Cette personnalité a pu regagner son couvent en 1660, tandis que sa dépouille, restée intacte depuis lors, doit rejoindre prochainement l'église Notre-Dame de la Réal de Perpignan.